

11^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DE LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES**De nouvelles fonctions pour les procédures amiables dans
l'accompagnement des entreprises en difficulté****Vendredi 6 décembre 2024**Amphi DUGUIT, Pôle juridique et judiciaire, université de Bordeaux
35 Place Pey Berland, Bordeaux.**Direction scientifique :**Laura Sautonie-Laguionie, professeur agrégé à l'université de Bordeaux
avec le concours de Anne Jourdain, avocat au barreau de Bordeaux**13h30 Accueil des participants****14h00 Mot d'accueil et présentation**Antoine Diesbecq, président de Droit et commerce, avocat
Philippe Peyramaure, président d'honneur de Droit et commerce**État des lieux et perspectives de l'amiable**

Marc Salaün, président du tribunal de commerce de Bordeaux

Les procédures amiables peuvent-elles faciliter le financement des entreprises ?**14h20 Maintien de la confiance et des financements existants**

Modérateur : Anne Jourdain, avocat

Intervenants : Franck Denel, avocat - Romain du Plantier, avocat,
président de l'AIRNA - Dominique Lévêque, expert-comptable,
commissaire aux comptes, ancien président du tribunal de commerce de
Créteil - Raphaël Trameçon, directeur des engagements, CIC - Sébastien
Vigreux, administrateur judiciaire**15h15 Recherche de financements nouveaux et intégration des enjeux RSE**Modérateurs : Anne Jourdain, avocat et Laura Sautonie-Laguionie,
professeur à l'université de BordeauxIntervenants : Jérôme Carles, avocat - Marion Gust, directrice générale
adjointe du pôle économique et environnemental, région Nouvelle
Aquitaine - Stéphane Kolb, directeur général adjoint, BPACA - Benjamin
Laurent, mandataire judiciaire**Les procédures amiables comme cadre de préparation des solutions de
restructuration financière par classes de parties affectées****16h15 Les classes de parties affectées, un nouvel outil dont la pratique
s'empare plus que prévu**Modérateur : Laura Sautonie-Laguionie, professeur à l'université de
BordeauxIntervenants : Oriane Billant, administrateur judiciaire - Christian
Caviglioli, administrateur judiciaire - Jean-Dominique Daudier de
Cassini, avocat - Véronique Dobelle, avocat - Christophe Mandon,
mandataire judiciaire - David Robine, professeur à l'université de
Bordeaux - Marc Salaün, président du tribunal de commerce de
Bordeaux**17h45 Discussions avec la salle****18h00 Cocktail****INSCRIPTION OBLIGATOIRE****INSCRIVEZ-VOUS (au plus tard le 4 décembre à 10h a.m)**Participation aux frais de 50€ en présentiel et 70€ en distanciel
Gratuit pour les adhérents de l'association Droit et Commerce, les
universitaires, étudiants, magistrats, journalistes et avocats de moins
de deux ans de barre.**PRÉSENTIEL****DISTANCIEL****Validé au titre de la formation continue des avocats pour 4 heures.**